Département de l'Hérault
COMMUNE DE VALERGUES

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E
Liberté - Egalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES

Arrêté de police de circulation
ENSIO
BRANCHEMENT ET RACCORDEMENT ENEDIS
Le 12 Mars 2024 de 8 h 00 à 17 h 00
Impasse du Lavoir

Arrêté n° 2024/02/32

Le Maire de la Commune de Valergues,

Vu les articles L 2212-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la route et de la voirie routière,

Vu la demande faite par **ENSIO** (dénommé le demandeur), représentée par Mme MMADI Hadidja, 94 Route de Lattes – 34430 SAINT JEAN DE VEDAS, en date du 19 Février 2024, concernant la réalisation de travaux de **« BRANCHEMENT ET RACCORDEMENT ENEDIS »** - 25T Impasse du Lavoir - 34130 VALERGUES,

Considérant qu'il est nécessaire d'autoriser **ENSIO** à occuper partiellement la voie publique Impasse du Lavoir - 34130 VALERGUES le 12 Mars 2024 de 8 h 00 à 17 h 00,

Considérant qu'il est nécessaire de réglementer le stationnement, Impasse du Lavoir - 34130 VALERGUES le 12 Mars 2024 de 8 h 00 à 17 h 00,

ARRETE

Article 1er : L'entreprise **ENSIO**, est autorisée à occuper partiellement la voie publique, Impasse du Lavoir - 34130 VALERGUES le 12 Mars 2024 de 8 h 00 à 17 h 00

Article 2 : La stationnement sera interdit **à hauteur des travaux**, Impasse du Lavoir - 34130 VALERGUES le 12 Mars 2024 de 8 h 00 à 17 h 00

Une signalisation réglementaire sera mise en place, en amont et en aval de la zone d'interventions, afin de garantir la sécurité du chantier et des usagers.
La signalisation est à la charge de **ENSIO**.

Article 3 : L'accès des riverains et des services de secours est conservé.

Article 4 : Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

Article 5 : Dès l'achèvement des travaux, l'entreprise devra enlever tous les décombres et matériaux, réparer tous les dommages éventuellement causés et rétablir la voie publique et ses dépendances dans leur premier état.

Article 6 : Tout manquement ou infraction au présent arrêté sera constaté et poursuivi selon la réglementation en vigueur.

Article 7 : Madame la Secrétaire de Mairie, Monsieur le Commandant de la Gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté sera affiché en mairie, sur le site internet de la Commune et aux abords du chantier par le demandeur.

VALERGUES le 20 Février 2024,
Le Maire, Gérard LIGORA

MAIRIE DE VALERGUES 34 (Hérault)